

16^{ème} anniversaire de l'évacuation à la hache de l'Eglise Saint Bernard (23 août 1996 - 23 août 2012)

Le 23 août 1996, le gouvernement lançait ses CRS à l'assaut d'une église occupée et de familles qui revendiquaient, dans le calme et l'unité, leur régularisation et celle de tous les sans-papiers. Mais loin d'intimider les sans-papiers et de décourager la solidarité, le coup de hache contre la porte de Saint Bernard, déclenche un énorme mouvement de soutien : les sans-papiers s'organisent et se font entendre dans toute la France.

Depuis, le combat n'a jamais cessé

De l'occupation de l'église Saint Bernard aux piquets de grève des travailleurs et travailleuses sans-papiers, en passant par le Réseau Éducation Sans Frontière (RESF), la campagne contre le racket et les différentes marches de collectifs, les luttes des sans-papiers se poursuivent et se renouvellent, avec une exigence qui demeure : leur régularisation et l'obtention de leurs droits dans le pays où ils et elles vivent.

Dans notre soutien aux collectifs ou en organisant et accompagnant les grèves des travailleurs et travailleuses sans-papiers, l'union Syndicale Solidaires poursuit ce même but.

Des victoires partielles importantes...

Toutes ces luttes sociales ont permis d'arracher de nouveaux droits et un nouveau regard sur les sans-papiers (trop souvent « invisibles » jusque là).

... Mais la régularisation de tous les sans-papiers est nécessaire

Mais la question d'une lutte globale ciblant la logique d'ensemble des politiques anti-immigré-es et leur fondement idéologique reste cruciale pour qu'advienne un autre « vivre ensemble ».

**C'est dans ce cadre que l'union Syndicale Solidaires appelle
à la manifestation du samedi 1^{er} septembre 2012 à 14 h 30
à Paris, de la place de la République à l'église Saint Bernard.**

Pour :

- La régularisation de tou-tes les sans papiers.
- La fermeture des centres de rétention administrative (CRA).
- L'arrêt des contrôles au faciès et des expulsions.
- L'égalité de traitement entre français-es et étrangers-es dans les études comme au travail.
- La liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous.